

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-56

Séance du 23 juin 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 19 juin 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin

Représentée : Michel Pécoul par Fatima Chomat

Absente : Sophie Thomas

Secrétaire : Frédéric Froment

2025-56 – Ajout d'un « tarif unitaire collectivité » à la grille tarifaire de la piscine.

Monsieur Didier Riche, deuxième adjoint en charge du tourisme, fait état de la nécessité d'ajouter à la grille tarifaire de la piscine un tarif unitaire pour collectivité fixé à 3 € : il s'agit d'un tarif individuel dans le cadre d'une vente collective qui vient en complément des cartes de 10 entrées proposées aux collectivités.

DECISION :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

D'adopter cette proposition.

VOTANTS 9 POUR 9 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous

Gresse-en-Vercors, le 23 juin 2025

Monsieur Rémi Goube

Maire


